



le petit DEÛLÉMontois

Le journal d'informations du village de Deûlémont



Octobre 2020 - n° 17





Chères Deûlémontoises, chers Deûlémontois,

Le 26 mai 2020, votre nouvelle équipe municipale s'est installée suite aux élections du 15 mars. Je tiens à renouveler mes plus vifs remerciements aux électrices et électeurs qui se sont déplacés malgré la pandémie, et qui m'ont témoigné leur confiance pour la liste "Deûlémont notre Village" afin de mener à bien les projets communaux pour les six années à venir, avec la volonté de "bien faire", en favorisant la communication et les échanges constructifs.

Votre nouvelle équipe municipale vous est présentée dans ce fascicule. Les délégations ont été attribuées aux adjoints et conseillers municipaux, dans leurs domaines de compétences. Ils exercent leurs missions à mes côtés, au service de la population.

En parallèle, les commissions municipales ont été créées. Parmi celles-ci, une toute nouvelle commission a vu le jour ; elle aura en charge les dossiers portant sur "l'environnement, le développement durable et l'agriculture". Les membres se sont déjà réunis pour travailler sur le dossier "Clarebout Potatoes", qui, malgré notre acharnement pour préserver notre environnement, a, hélas, reçu un avis favorable par arrêté ministériel du 10 août 2020 pour la construction d'un deuxième congélateur, juste à côté du premier. Nous poursuivons néanmoins notre lutte, et avons sollicité la Ville de Comines-Warneton Belgique pour intégrer le comité d'accompagnement qui sera créé pour suivre de près les travaux d'édification du congélateur supplémentaire. Entretemps, la Ville de Comines-Warneton a formulé un recours contre ce projet, mais il était important de se positionner dès aujourd'hui au sein de ce comité d'accompagnement.

Ensuite, je souhaite vous faire part d'un bilan d'étape du travail entrepris par votre municipalité.

En cette période de crise sanitaire, c'est d'abord la solidarité qui a été notre première préoccupation : je cite notamment l'approvisionnement en masques pour toute la population, qui a pu être assuré grâce au savoir-faire et à la bonne volonté de nos couturières bénévoles, le maintien des services communaux de proximité, le suivi des personnes fragiles ou vulnérables, et enfin la concertation régulière que nous avons maintenue avec les directrices des deux écoles et les parents, tout ceci dans le plus strict respect du protocole sanitaire.

En effet, nous nous sommes mobilisés ensemble pour assurer les moyens humains et matériels nécessaires en vue d'affronter cette crise sanitaire (désinfection, agencement des classes, marquage au sol afin de respecter les distances...).

Ensuite, conformément aux directives gouvernementales et préfectorales, nous avons pris la décision d'annuler nos manifestations et festivités jusqu'à la fin de l'année 2020 ; ceci afin de protéger au mieux notre population et limiter les risques de propagation du virus covid-19. Seules quelques manifestations ont été organisées, en extérieur uniquement, afin de respecter les mesures de distanciation.

Nous avons maintenu le cortège des voitures anciennes et vélos rigolos du dimanche de la ducasse, ainsi que la manifestation "Terroir en fête" le 13 septembre dernier, au port de plaisance, en partenariat avec le SIVOM Alliance Nord-Ouest.

Quant à la vie associative, après une longue période d'interruption, les activités sportives reprennent progressivement, cependant actuellement réservées aux mineurs uniquement.

Concernant les "travaux d'investissement", vous avez pu constater que le nouvel accueil de la Mairie est aujourd'hui opérationnel par l'entrée principale, avec un accès réservé aux personnes à mobilité réduite. En parallèle, l'aile gauche de la Mairie dispose désormais d'un bureau réservé aux permanences des adjoints, ainsi qu'au service d'aide sociale.

Enfin, les travaux de réaménagement et de création des sanitaires à l'école Georges Guynemer démarreront lors des prochaines vacances de la Toussaint, pour un coût total de 222 186.67 €. Les dossiers de demande de subvention ont été transmis à la Préfecture du Nord, qui a déjà validé notre demande et a accordé une aide financière de 62 781.79 € et au Conseil Départemental du Nord où notre demande est en cours d'instruction.

Ces travaux consisteront à créer un nouveau bloc "sanitaire" qui sera exclusivement réservé aux maternelles à la place de l'actuel préau et à réaménager les sanitaires du côté des primaires. Enfin, un nouveau préau sera créé juste à côté de l'ancien. L'appel d'offres a été concluant ; les entreprises pourront donc démarrer les travaux dès le 19 octobre prochain.



Enfin, pour terminer ce volet "travaux", je vous informe que nous procéderons tout prochainement à l'installation d'un "Mémorial en hommage aux victimes de la Première Guerre Mondiale" sur la Place Louis Claro. Vous trouverez une plus ample description de cet édifice dans ce fascicule. L'inauguration de cette stèle sera organisée ultérieurement, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Entretemps, le 11 novembre prochain, nous accomplirons, comme habituellement, notre devoir de mémoire - qui, certes, sera restreint - et nous rendrons hommage à nos anciens combattants et à tous ceux qui sont morts pour notre liberté.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous, Chères Deûlémontoises, Chers Deûlémontois, sur l'état d'avancement de l'ensemble des dossiers précités, et reste bien entendu à votre disposition et à votre écoute.

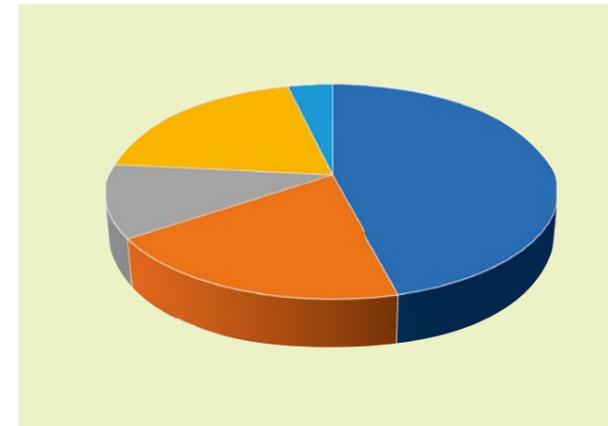
Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro du « Petit Deûlémontois ».

Bien sincèrement.

Le Maire de Deûlémont,

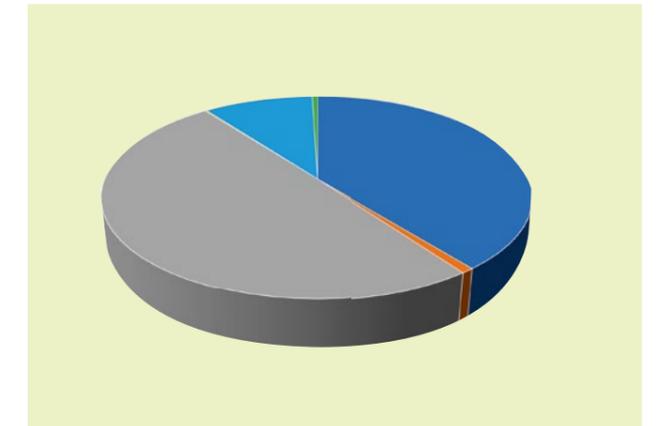
Christophe LIENART

Recettes de Fonctionnement



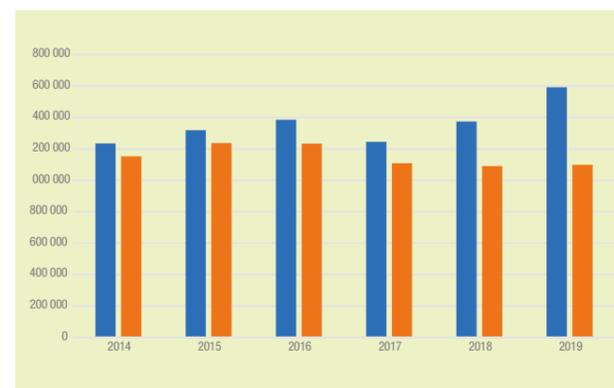
■ Impôts et taxes ■ Dotations ■ Produits de services
■ Autres produits ■ Atténuations de charges

Dépenses de Fonctionnement



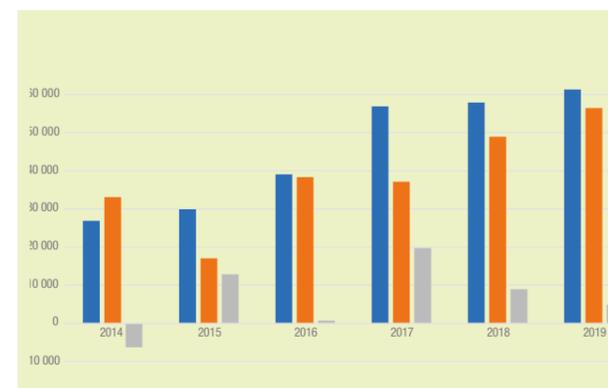
■ Charges à caractères général ■ Charges financières ■ Charges de personnel
■ Charges exceptionnelles ■ Subventions Autres charges ■ Reversements de fiscalité

Budget Fonctionnement



■ Recettes ■ Dépenses

Port de Plaisance



■ Recettes ■ Dépenses ■ Résultat

Par Habitant / Strate MEL

	Deûlémont	Moyenne strate
Recettes de fonctionnement	904	901
Dont impôts locaux	415	419
Dont DGF	178	168
Dont compensation MEL	41	138
Dépenses de fonctionnement	624	759
Dont charges de personnel	310	342
Dont charges générales	247	235
Résultat de fonctionnement	280	142
Encours dette/habitant	135	528



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le 15 mars 2020 en la salle André DEKYNDT, se sont déroulées les élections municipales.

Une seule liste était inscrite pour ce vote, celle du maire sortant Christophe Liénart. un peu plus de 30% de la population seulement a pris part à ce vote, il faut dire que les règles drastiques mises en place par le gouvernement en ont repoussé plus d'un. Rapport de cause à effet ce n'est que le 26 mai que se sont tenues l'investiture et l'installation des membres du conseil municipal. Vous trouverez ci-contre les noms de 19 membres composant ce conseil, ainsi que leurs délégations

Nombre d'électeurs :	1507
Nombre de votants :	458 (30,4 %)
Nombre de bulletins exprimés :	420 (91,8 %)
Nombre de bulletins nuls :	23 (5,0%)
Nombre de bulletins blancs :	15 (3,2 %)



COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 30 juin dernier, les différentes commissions ont été créées en séance du conseil municipal, dont une toute nouvelle, qui aura en charge les dossiers en lien avec l'environnement, l'agriculture et le développement durable.

Elle aura pour mission de :

- Valoriser les actions existantes entreprises par nos agriculteurs
- Favoriser l'engouement de nos concitoyens pour le fleurissement du village
- Renforcer l'action citoyenne : Nettoyons notre village
- Planter des arbres et autres haies vives...
- Créer un Parcours santé
- Développer les énergies renouvelables...

Merci à l'association "Défense de l'Environnement" qui s'investit pour que Deûlémont reste un endroit agréable à vivre.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées...elles seront les bienvenues !

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



1^{ère} Adjointe



Sylvie DELRUE
Délégations :
Associations – Aînés
Festivités – Ados



Laurent BRANDT
Délégations :
Action sociale – Emploi
Logement – Communication



Anne-Sophie FACON
Délégation :
Affaires scolaires



Patrice CAMPION
Délégation :
Conseil Municipal Jeunes



Ghislaine VERMERSH
Délégation :
Culture



Eric HEMELSDAEL
Conseiller municipal
Délégation :
Agriculture



Isabelle LOUVET-MACHUT
Conseillère municipale
Délégation :
Affaires juridiques.



Christophe VERMEERSCH
Conseiller municipal
Délégation :
Animation du port de plaisance



Martine MAIGNAUD
Conseillère municipale



Franck VANDERMERSCH
Conseiller municipal
Délégation :
Développement durable



Yann MARMUSE
Conseiller municipal
Délégation : Animation et
compétitions sportives



Elise MASQUELIN
Conseillère municipale
Délégation : Budget



Olivier DESMET
Conseiller municipal
Délégation :
Sauvegarde du patrimoine



Stéphanie NOYELLE
Conseillère municipale
Délégation : Animation
des activités de la
bibliothèque au profit
de la jeunesse



Marie-Dominique LECOMTE
Conseillère municipale
Délégation : Concours
des maisons fleuries.



Thomas DUVAL
Conseiller municipal
Délégation : Voirie



Anne-Marie HOOGSTOËL
Conseillère municipale
Délégation :
Utilisation du complexe sportif



François HIBON
Conseiller municipal
Délégation :
Éclairage public



Ludivie RIANT-MOREL
Suppléante



Anthony HONORÉ
Suppléant

Vie Locale

FÊTES COMMUNALES 22, 23 et 24 AOÛT 2020

Comme à l'accoutumée,
le 4^{ème} Weed-end d'août, notre commune
a revêtu ses habits de fête malgré les
restrictions sanitaires dues à la Covid 19.

Le dimanche a débuté par la messe des enfants
célébrée en notre église, suivie d'un apéritif offert
à la chorale, dans l'après midi, se sont succédé
l'animation vélos rigolos fun de l'association
"GRAND HUIT" accompagnée par la musique BLUE
GRASS INFLUENCE et le défilé de 30 voitures
anciennes présentées par le RAAAF (Rassemblement
des amateurs d'automobiles anciennes des
Flandres).

Fous rires et plaisirs assurés !

Le lundi, les enfants ont, comme les années
précédentes, reçu des tickets de manège par la
municipalité pour notre ducasse de village.





BANQUET DES AÎNÉS

En cette année très particulière, où tout semble s'être arrêté depuis le printemps dernier, nos aînés ont pu se retrouver le 1er mars 2020, avant le confinement, pour une journée festive dans notre foyer communal, salle André Dekyndt !

La salle était comble, l'ambiance joyeuse et musicale, le repas convivial, servi par l'équipe municipale, et partagé avec les amis, les voisins et connaissances...

Avec une nouveauté au programme : l'élection de notre Miss Deûlémont et de ses dauphines, une première, très applaudie.

Joie et bonne humeur étaient au rendez-vous, comme chaque année...alors...rendez-vous en 2021 !



TERROIR EN FÊTE

C'est donc le weekend des 12 et 13 septembre que le Sivom Alliance Nord-Ouest proposait son terroir en fête sous un soleil d'été.

De Quesnoy/Deûle à Verlinghem, en passant par Deûlémont, il a mis à l'honneur les agriculteurs et les produits du terroir notamment par le biais d'un marché des saveurs installé au port de plaisance de Deûlémont.

Une exposition d'anciennes caravanes des années 1960 et aussi de vieux tracteurs ont fait la joie des amateurs. Des jeux anciens ont été installés pour le plus grand bonheur des enfants et des adultes.

La visite de la ferme des Ecluses avec la traite des vaches a ravi près de 150 personnes. L'après-midi a été animé par un concert donné par le groupe Blues Grass Influence et notre Dj Simon a continué de mettre l'ambiance de 18 h à 21 h.

Pour clôturer cette belle journée, un feu d'artifice... et nous a fait apprécier une fois de plus le joli port de Deûlémont



LA RENTRÉE SCOLAIRE

Ecole G. Guynemer



Le jeudi 3 septembre c'est masqués que tous les enfants de l'école G. Guynemer ont fait leur rentrée. Pour cette année 2020-2021, 3 nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe en place : Estèle DUTHOIT (qui assure également la décharge du jeudi de Mme DELATTRE), Marine FORTIN pour la classe des tout petits (20), petite section – MS-GS et de Jade FARGJOT pour la classe des CM1-CM2 (30) en remplacement de Mme CHAUSSON. Mme SERRON garde la grande section et CP (21) et Mme FRENOI le CE1- CE2 (22). Les effectifs pour cette année sont de 116 élèves.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous !!

NETTOYONS LA NATURE

Le 25 septembre, l'école Georges Guynemer a participé à l'opération « Nettoyons la nature » organisée par les centres E. LECLERC. Tous équipés de gants et de sacs poubelles c'est sous la pluie que les enfants ont nettoyé le village. Un grand merci aux enfants !!! et aux enseignantes.



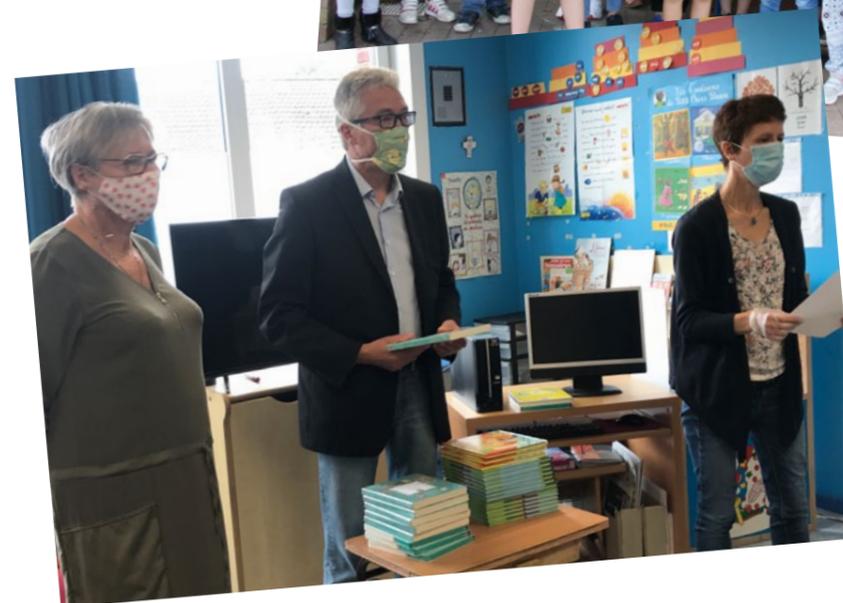
LA RENTRÉE À L'ÉCOLE du Sacré Cœur

C'est avec une immense joie que tous les élèves et l'équipe enseignante ont repris le chemin de l'école le 1er septembre. L'envie pour tous de retrouver ses amis, son école, sa classe mais aussi les bonnes habitudes de travail, les échanges interactifs ... Le bonheur de vivre tous ensemble de belles aventures ! Nous accueillons cette année 60 élèves : 25 en cycle 1 avec Claire DEWAELE qui remplace Mme ANNIE, 13 en cycle 2 avec Mme Stéphanie et 22 en cycle 3 avec Mme MARTIN. 60 élèves avec lesquels nous vivrons de beaux projets tout au long de l'année !



REMISE DES PRIX

Malgré les restrictions sanitaires lors de la reprise scolaire en mai, la municipalité a tenu à récompenser le 2 juillet 2020 les élèves des 2 écoles Georges Guynemer et Sacré Cœur en distribuant à chacun un prix et un dictionnaire pour les élèves de CM2 qui continuent leur parcours au collège.



COUTURIÈRES

Le 10 septembre dernier, c'est avec une certaine émotion que nos bénévoles couturières ont été reçues dans le salon d'honneur de la mairie par Monsieur le Maire et son équipe, qui ont tenu à les féliciter et les remercier chaleureusement pour leur « effort de guerre » et leur savoir-faire.

Leur contribution à la fabrication de masques en tissu a été vivement saluée et nombre de nos concitoyens ont remercié cette initiative de la municipalité et l'organisation autour cette initiative à contribué à la protection de la santé de chacun et freiné la propagation du Covid19.

Encore une fois, un grand merci à nos petites mains qui ont tant œuvré pour le bien de tous !



Un hommage tout particulier à Chantal BARBERY, qui nous a quittés le 1^{er} août 2020, pour les nombreux services qu'elle a rendus pour la Municipalité, à la fois dans le cadre de ses fonctions au service "garderie - restauration scolaire", mais aussi pour son implication dans la vie associative, et ici tout dernièrement, pour la confection de masques à l'intention de la population. Un grand merci à Chantal.

MÉMORIAL 1914-1918

Suite à leur visite au Domaine de Palingbeek en 2018, ont été confiées à Monsieur le Maire et à Monsieur Pierre Bouche, Président de l'UNC, quelques-unes des 600 000 statuettes en argile qui y étaient exposées, et ce à destination muséale.

Un concours d'idées ayant été lancé en mars 2019, un collectif d'artistes deûlémontois a répondu présent et a travaillé depuis plus d'une année à la réalisation d'un projet visant à rendre hommage aux victimes tombées sur notre sol dans les 50 km aux alentours de Deûlémont lors de la 1^{ère} guerre mondiale.

Ce projet a été réalisé grâce à une collaboration efficace entre l'UNC, DHA, les artistes et la Municipalité. Le but de ce Mémorial est avant tout un devoir de mémoire et un message pour les générations futures : mieux connaître le passé pour comprendre le présent et ainsi mieux préparer l'avenir ! L'histoire et le passé de notre village seront mis à l'honneur car des briques estampillées

Deûlémont rappelleront la destruction qu'a subie notre village au cours de la 1^{ère} guerre mondiale. Cette œuvre collective attirera l'œil par le choix des matériaux et par sa structure.

Après un travail de longue haleine réalisé par nos artistes bénévoles, l'inauguration officielle du Mémorial devait avoir lieu le 11 novembre prochain sur la place Louis Claro, ceci en partenariat avec nos écoles, l'UNC, DHA, la municipalité de Warneton, la ville de Comines-Warneton Belgique...

Toutefois en raison des mesures sanitaires en vigueur, nous nous voyons obligés de reporter la cérémonie à une date ultérieure.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Installé pour la première fois en décembre 2017 le CMJ est composé de huit enfants CM1 et CM2 scolarisés dans les deux écoles du village.

Elus par leurs pairs ils représentent la jeunesse de Deûlémont, et en sont le porte-parole.

4 filles et 4 garçons qui au fil des rencontres ont été source de propositions. Ils ont participé aux manifestations communales. Ils ont aussi donné de leur temps pour les aînés, au cours de repas organisés pour les aînés avec beaucoup d'enthousiasme et de gaieté.

Leur mandat a été prolongé d'un an : difficultés d'organisation, élections municipales, confinement. Le 4 décembre prochain, de nouvelles élections seront à l'ordre du jour, proposées aux élèves de CE2, CM1 et CM2.

Mais avant cela ceux qui souhaitent mener des projets dans le village assureront une campagne auprès de leurs copains, dans chacune des écoles.

Une nouvelle équipe verra donc le jour en cette fin d'année cela pour un mandat de deux ans

Nous leur souhaitons par avance une réussite "communale".

BORNE INTERACTIVE d'informations en Mairie

En parallèle des travaux de mise en accessibilité de la Mairie, nous avons installé une borne interactive d'informations dans le hall de la Mairie, à destination du public.

Vous y retrouverez tout un panel d'informations portant sur de nombreux domaines ; notamment les renseignements administratifs, la vie municipale (les membres du Conseil Municipal et leurs délégations, les comptes-rendus de réunions...), les infos pratiques (permanences sociales, infos "travaux", enquêtes publiques, urbanisme...), les animations locales et festives, les activités associatives avec un lien vers celles-ci, les publications municipales ("Le Petit Deûlémontois"), le plan de la Commune...



TRAVAUX



Le nouvel accueil de la Mairie est aujourd'hui opérationnel par l'entrée principale, avec un accès réservé aux personnes à mobilité réduite.

Le coût des travaux s'élève à 89 648.50 € et a fait l'objet de subventions (30 % de la dépense subventionnable par la Préfecture du Nord pour un montant de 26 894.55 €, et de 40 % de la dépense subventionnable par le Conseil Départemental du Nord pour un montant de 35 859 €).



Ce nouvel équipement remplace désormais l'affichage « papier ». Cette borne intuitive et évolutive permettra une mise à jour continue des données. D'une utilisation accessible à tous, elle est un véritable outil de communication à l'intention de la population.



INCIVILITÉS

Une nouvelle fois, il est important de rappeler que le "vivre ensemble" impose à chacune et chacun le civisme, le respect de l'autre et de la réglementation !

En novembre 2014, une convention était signée avec le Parquet du Tribunal de grande instance (devenu Tribunal judiciaire) de Lille, représenté par le procureur de la République, convention destinée à lutter contre les incivilités et les actes de délinquance qui permet au maire d'agir dans le cadre de son pouvoir de police, tel que prévu par le code de sécurité intérieure.

De nombreuses incivilités sont constatées, et entre autres, les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes, les rodéos en voiture ou en moto à proximité des habitations, la vitesse excessive dans les rues de notre village (que ce soit dans le centre ou ses abords, dans le quartier des Ecluses ou celui de la Tâche), les feux, le bruit occasionné par les outils pour l'entretien des jardins hors des heures et jours autorisés par la réglementation ou le règlement du lotissement concerné, les atteintes à la propriété publique, l'abandon d'ordures (masques Covid-19), de déchets, de matériaux ou autres objets, la divagation d'animaux dangereux, le vol de plaques d'égouts, etc...

Merci donc à chacune et chacun de veiller au respect de ces règles !

ASSOCIATION LOISIRS Deûlémont Warneton

L'adhésion est valable pour toute la famille et donne accès à toutes les activités.

Elle coûte 25 €

Les cours de zumba ont repris :
RDV le jeudi de 19h30 à 20h30
à la salle André Dekyndt

Adhésion à ALDW : 25 €
+ une participation de 35 € est demandée pour l'année par personne.

L'Atelier Loisirs Créatifs a lieu
le lundi de 13h30 à 16h30
(10 personnes maximum dans la salle André Dekyndt)

La bibliothèque reste ouverte :
Mardi de 18h15 à 19h15 et
le Jeudi de 8h30 à 10h00

Suite au Covid 19, nous sommes dans l'obligation de respecter toutes les règles demandées par la préfecture.

Pour l'instant, nous ne pouvons reprendre les cours de cuisine, étant donné l'espace trop réduit.

Concernant les cours d'informatique et les cours de scrapbooking, nous sommes désolés de ne pouvoir continuer ces activités, nous attendons début janvier 2021 pour une reprise éventuelle...(manque de participants)

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au 03 20 39 28 33

La Présidente : Marilynne Cuvelier

UNION LOCALE DES AÎNÉS de Deûlémont

14 h30, une après midi festive a été organisée comme chaque année le deuxième jeudi du mois de janvier, nous étions 148 adhérents pour écouter les vœux de la présidente. Réception à laquelle participaient M. le Maire et Mme DELRUE. Après l'accueil des 9 nouveaux adhérents, nous avons pu déguster les galettes. Nouveauté cette année, choix entre frangipane et pomme. Vu le nombre de galettes et donc de fèves, un tirage au sort a fait élire reine Mme Martine Watté et roi, M. Daniel Facq. S'en sont suivies les 2 parties de loto qui ont fait, comme à l'habitude, d'heureux gagnants.

Belle après-midi pour tous.



Dimanche 9 février 2020, notre Pierrot annuel a rassemblé beaucoup de participants avec son succès habituel. Belle animation par Bernardo, très bon repas préparé par l'Auberge des Roloirs, bonne ambiance toute l'après-midi. Excellente journée pour tous.

Malheureusement, la crise sanitaire est venue perturber la suite des événements prévus.

Il nous a fallu annuler le concours de belote du 21 mars, ainsi que notre assemblée générale et son repas prévus le jeudi 26 mars.

Quant à la remise du colis, ceux-ci ont pu être distribués le samedi 22 août 2020 par les commissaires de quartier et grâce à l'aide de nos bénévoles. 175 colis ont donc été distribués.

Egalement annulés, notre sortie à Guise prévue le 29 mai 2020, les manifestations de la semaine bleue d'octobre : repas choucroute, concours de pétanque et concours de belote.

Nous avons également préféré annuler la sortie au Cabaret spectacle de Licques, initialement prévue en septembre, reportée en novembre.

Compte tenu des contraintes sanitaires imposées, la belote des jeudis après-midi de 14 à 18 H à la Salle André Dekyndt n'a pas repris.

De même, nous n'avons pas pu lancer comme prévu « Les ateliers Mémoire ».

A repris pour le moment, dans le respect des règles sanitaires imposées, la pétanque au complexe sportif le vendredi après-midi de 14 à 17 H (de mars à novembre et selon la météo).

A ce jour, est maintenu notre concours de belote qui aurait dû se faire en mars 2020. Celui-ci est programmé le samedi 12 décembre 2020 à 15 H (inscriptions dès 14 heures). Pourra-t-il se faire ???

Dans l'espoir que dès le début de l'an prochain, nous pourrions enfin reprendre toutes nos activités et manifestations habituelles.

Associations



L'APEL

Ecole du Sacré Cœur

En ce début d'année scolaire et malgré le contexte particulier, les membres de l'APEL du Sacré Cœur se sont réunis afin de préparer l'année à venir.

Le planning de l'année a donc été validé et vous pouvez d'ores et déjà bloquer les dates dans vos agendas à savoir le loto en date du samedi 20 mars 2021 au soir au foyer, une chasse à l'œuf ouverte à tous les enfants au complexe sportif le samedi matin 3 avril 2021 et une braderie puériculture le dimanche matin 30 mai 2021 au foyer (sous réserve de l'évolution des consignes sanitaires).

De même il a été décidé de renouveler la vente mensuelle et ouverte à tous des paniers de légumes provenant de la ferme Duquesne sur la commune.

Comme chaque année les bénéfices serviront à améliorer le cadre de vie des élèves de l'école et des enseignantes comme ce fut le cas l'année dernière avec l'achat de nouveaux bureaux.

Alors à vos agendas, l'équipe de l'APEL du Sacré Cœur vous accueillera avec sa bonne humeur et son dynamisme.

Virginie
la Présidente,
Coralie,
Frédérique,
Caroline,
Alison,
Isabelle,
Elise et
Stephan.



L'AMICALE Ecole Guynemer

L'Amicale de l'école Guynemer, composée de parents volontaires et dynamiques, a été contrainte d'annuler plusieurs manifestations (soirée familiale, loto, vente de gâteaux, et surtout la fête de l'école).

Néanmoins, nous avons tenu, avec l'aide des enseignantes, à ce que les enfants puissent partager un moment de convivialité autour d'un goûter par classe pour clôturer leur année scolaire. L'objectif a été atteint : les enfants et leurs enseignantes étaient ravis.

Pour cette année scolaire qui commence, nous prévoyons d'accorder une dotation exceptionnelle pour participer au financement de la classe de neige des élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2. Nous financerons également une partie des sorties scolaires.

Bien que nous débordions d'envie et d'énergie, nous avons décidé de ne pas organiser le traditionnel marché de Noël cette année. Nous comptons cependant sur les idées des bénévoles de l'association et des nouveaux parents qui nous rejoindront pour trouver des actions respectant les contraintes sanitaires actuelles.

Amicalement, L'Amicale Guynemer.

LE YOSEIKAN BUDO

Art martial développé et fondé par Maître Hiroo Mochizuki . Cet art martial met en pratique la logique commune entre les différentes techniques de combat à mains nues ou avec armes (armes en mousse bâtons).

La puissance du corps tout entier est sollicitée puis transmise à un membre ou une extrémité, par un mouvement d'onde. Ceci permet d'optimiser la puissance et l'efficacité de tout mouvement.

Le répertoire technique et pédagogique étant en perpétuelle évolution et amélioration, les possibilités sont quasi infinies.

Les seules limites étant : la créativité de l'enseignant et le respect de l'intégrité physique des pratiquants.

DEÛLÉMONT DÉFENSE de l'Environnement

Après 6 ans de batailles, la Société CLAREBOUT POTATOES a obtenu son permis pour la construction du deuxième congélateur !

C'est une grande déception. Nous aurons à subir encore plus de nuisances.

La ministre Ecolo Céline Tellier, ministre de l'Environnement ainsi que le ministre M.R. Willy Borsus (Vice-Président de la Wallonie, ministre de l'Aménagement du territoire, ont donné leur accord.

Nous leur avons pourtant déposé un dossier béton et les avons invités à venir, mais, soi-disant à cause du Covid, ils n'ont pu venir ...

Monsieur le Maire et M. Philippe Mouton (Échevin de Comines-Warneton) étaient allés rencontrer Madame Tellier. Elle les a écoutés, mais ne les a pas compris.

Notre association leur a adressé un courrier, démontrant notre colère, hélas, sans réponse.

Madame Tellier se réjouit de créer un « comité d'accompagnement », organe de dialogue entre le demandeur, les autorités publiques et la population locale, à l'égard de l'établissement. Denis Viaene et moi, y sommes inscrits.

La municipalité de Comines-Warneton (B) a entamé un recours auprès du Conseil d'État de Belgique. Nous leur disons merci. C'est la dernière chance. En France, nous ne pouvons plus rien faire.

Nous disons merci à Monsieur le Maire qui depuis 6 ans est à nos côtés dans ce conflit.

Merci aussi à vous tous qui nous avez soutenus, que ce soit pour la plateforme ou pour le congélateur. Nous continuerons d'être vigilants.

Une nuisance, un bruit, des odeurs de CL WARNETON, contactez notre partenaire :

<https://www.cw-environnement.be/agir-et-participer/>

Pour les amateurs et retardataires, il y a encore du miel – 1 pot de 250 gr. au prix de 5 €.

5, rue du Maréchal Foch
de 9 h à 19 h
06.65.51.75.88 – 03 20 39 27 45

Elisabeth DUMOULIN, présidente.



TECHNIQUES DE MAINS ET DE PIEDS :

- Clés, torsions, flexions, dégagements contre les saisies d'un adversaire
- Projections, immobilisations,
- Coups frappés: pieds, poings, coudes etc...

TECHNIQUES D'ARMES :

- Bâton court et long etc... (sécurisé sous forme de bâton en mousse).
- Sabre mousse (sécurisé sous forme de sabre en mousse).

Les cours ADULTES ont lieu les MARDIS de 19h à 20h30 à la salle des sports de Deulemont

Les cours ENFANTS ont lieu les MARDIS de 18h à 19h à la salle des sports de Deulemont

Les enfants peuvent pratiquer cette discipline à partir de 5 ou 6 ans suivant leurs aptitudes à s'intégrer dans un groupe.

Avant de s'inscrire, deux séances d'essai sont prévues afin de pouvoir se rendre compte si l'activité convient.

État civil

Les MARIAGES

- 17 juillet 2020 :
Alexandra CREVE et Allan BRENNAN
- 5 septembre 2020 :
Sandrine DUMAISNIL et Nicolas DEBLOCK
- 19 septembre 2020 :
Delphine DESBIENS et Emmanuel PRATH

Les NAISSANCES

- 2 novembre 2019 : **Qays ELAMRAOUI**
- 15 novembre 2019 : **Martin DEVRIENDT**
- 4 décembre 2019 : **Syam DEBACKER**
- 6 décembre 2019 : **Elyne DOS SANTOS**
- 23 décembre 2019 : **Lua et Aliénor DEFRANCE**
- 6 janvier 2020 : **Elio DEMAILLY**
- 17 février 2020 : **Lyna ACHAHBAR**
- 13 mars 2020 : **Scarlette WICART**
- 14 mars 2020 : **Alexis ETRUIN**
- 28 mars 2020 : **Clémence DENGLOS**
- 2 avril 2020 : **Albert FRETIN**
- 11 avril 2020 : **Charles PLUQUET**
- 15 juin 2020 : **Léa BOLLIER**
- 7 juillet 2020 : **Giulia GRAËNICHÉ**
- 10 juillet 2020 : **Roxane WATTEL**
- 15 juillet 2020 : **Emma LEROUX**
- 20 juillet 2020 : **Lola VANCAYSEELE**
- 27 juillet 2020 : **Sohan HECHEMI**
- 15 septembre 2020 : **Elisée LECLERCQ**
- 30 septembre 2020 : **Garance TROJNAR**

Les DÉCÈS

- 13 décembre 2019 : **Francine ARDENEUS**
née DESEIGNE
- 14 décembre 2019 : **Madeleine GRIMONPREZ**
née LAMBIN
- 6 janvier 2020 : **Gérard CARTON**
- 21 janvier 2020 : **Rémi TACCOEN**
- 2 février 2020 : **Dominique VANDOOOLAEGHE**
- 6 février 2020 : **Marie-Thérèse BOIDIN** née DESSART
- 20 février 2020 : **Dylan PLANCQUE**
- 23 février 2020 : **Deolinda OLIVERA FERNANDES**
née PAIVA DA COSTA
- 26 mars 2020 : **Réjane LEVANT** née BICHET
- 9 avril 2020 : **Thérèse VANSUYT** née MASRESCAUX
- 26 juin 2020 : **Ginette GRUSON** née LAVIEVILLE
- 5 juillet 2020 : **Bernadette SIX** née VERMON
- 1 août 2020 : **Chantal BARBERY** née DUGAUTIER
- 5 août 2020 : **Claudine VERMEERSCH**
née DUMOULIN
- 8 octobre 2020 : **René DELANNOY**



Agenda communal

En raison de la pandémie du COVID-19 un certain nombre de manifestations programmées ont du être reportées ou annulées. Veuillez nous excuser pour ces changements de dernière minute.

Sont donc annulés et/ou reportés :

- **Annulation des « Allumoirs »**
Prévu le vendredi 16 octobre 2020. Un paquet de bonbons offert par la municipalité, sera malgré tout distribué aux élèves des 2 écoles.
HAPPY HALLOWEN A TOUS !!!
- **Report de la pièce de théâtre.**
Prévue le samedi 7 novembre, "Le Tour du Monde en 80 jours", une comédie hilarante, fertile en rebondissements jouée par la troupe Calligramme. Une comédie pour tout public. 1h30 de rires en famille ou entre amis. Nous vous communiquerons une nouvelle date dès que possible.
- **Mercredi 11 novembre 2020 Cérémonie.**
A ce jour nous maintenons la cérémonie, malheureusement en comité restreint (10 pers).
- **Annulation de l'Apéritif de NOEL.**
Prévu le 5 décembre 2020. Nous maintenons bien sûr le colis. Vous allez bientôt recevoir, comme d'habitude, un courrier personnalisé afin de le réserver si vous le souhaitez. Sur ce courrier, il vous sera indiqué la marche à suivre pour venir le retirer.
- **Annulation du Spectacle de Noël**
pour les écoles Jeudi 10 décembre 2020 :

**Prochaines dates,
en fonction des possibilités accordées :**

- **Dimanche 10 janvier 2021 : Vœux du Maire**
- **Dimanche 17 janvier 2021 : Concert de Poche**

Mentions légales

LE PETIT DEÛLÉMONTOIS n° 17 de octobre 2020
Directeur de publication : Christophe LIENART
Rédaction - Photos : service communication
Conception graphique et impression :
Abaco - Saint André Lez Lille 03 28 04 06 10

HORAIRES DE LA MAIRIE

Ouverture du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
le samedi de 8h30 à 11h30

5, place Louis-Claro - 59890 Deûlémont - Tél. : 03 20 39 21 04 - www.deulemont.fr